



DECRET D/2024/ 0132 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION D'UNE CONSEILLERE NATIONALE DE
LA TRANSITION.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi organique LO/2022/001/CNT du 25 février 2022 portant Règlement Intérieur du Conseil National de la Transition ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/052/PRG/CNRD/SGG du 22 janvier 2022 portant nomination des Conseillers Nationaux de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/053/PRG/CNRD/SGG du 22 janvier 2022 portant nomination des membres du Bureau du Conseil National de la Transition ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame **Melia Ismaël SOUMAH**, Inspectrice des Impôts, est nommée Conseillère Nationale de la Transition en remplacement de Madame **Fatima CAMARA**.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 4 JUL 2024

Général Mamadi DOUMBOUYA

